



Commission de services régionaux

Péninsule acadienne

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

2 mars 2020

11 h

Centre des Loisirs de Paquetville

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

Alyre Ross,	DSL
Benoit Savoie,	DSL
Leroy Webster,	DSL
Pius LeBouthillier,	DSL
Jacques Boucher,	DSL
Guy Bertin,	Saint-Léolin
Jules Haché,	Lamèque
Yvon Godin,	Bertrand
Georges Savoie,	Neguac
Luc Robichaud,	Paquetville
Oscar Roussel,	Saint-Isidore
Denis Losier,	Tracadie
Paul-Aimé Mallet,	Le Goulet
Anita S. Robichaud,	Shippagan
Marie-Soleil Landry,	Caraquet
Rodolphe Cormier,	Grande-Anse
Jules Boudreau,	Maisonnette

Membres absents :

Roger Chiasson,	Bas-Caraquet
Bernard Savoie,	Ste-Marie-St-Raphaël

1. Ouverture de la séance

M. Oscar Roussel préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 11 h.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

20-CSR4-647 *Il est proposé par M. Denis Losier et appuyé de M. Luc Robichaud, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers :

- Transport collectif

20-CSR4-648 *Il est proposé par Mme Marie-Soleil et appuyé de M. Leroy Webster, d'adopter la résolution suivante :*

QUE les communautés membres de la CSRPA appuient les démarches entreprises par l'Université de Moncton, campus de Shippagan, pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique relative à un projet de transport communautaire dans la Péninsule acadienne par une contribution d'un montant de 9 000 \$.

La capacité des communautés à défrayer les coûts opérationnels devra être considérée, dans cette étude, comme étant un facteur important dans la viabilité d'un tel projet pour la région de la Péninsule acadienne.

Les membres discutent ensemble de la résolution émise. La question de capacité de payer est revenue à quelques reprises. M. Yvon Godin émet l'amendement suivant :

20-CSR4-649 *Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de M. Jules Boudreau, d'adopter l'amendement :*

QUE les communautés membres de la CSRPA appuient les démarches entreprises par l'Université de Moncton, campus de Shippagan, pour l'élaboration d'une étude de

faisabilité technique relative à un projet de transport communautaire dans la Péninsule acadienne par une contribution d'un montant de 9 000 \$.

La capacité des communautés à défrayer les coûts opérationnels devra être considérée, dans cette étude, ~~comme étant un facteur important dans la viabilité d'un tel projet pour la région de la Péninsule acadienne~~ étant donné que certaines municipalités ont déjà atteint celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le vote doit donc être fait sur la proposition initiale **20-CSR4-648** contenant également l'amendement.

QUE les communautés membres de la CSRPA appuient les démarches entreprises par l'Université de Moncton, campus de Shippagan, pour l'élaboration d'une étude de faisabilité technique relative à un projet de transport communautaire dans la Péninsule acadienne par une contribution d'un montant de 9 000 \$.

La capacité des communautés à défrayer les coûts opérationnels devra être considérée, dans cette étude, étant donné que certaines municipalités ont déjà atteint celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Services de santé

20-CSR4-650 *Il est proposé par M. Yvon Godin et appuyé de Mme Marie-Soleil Landry, d'adopter la résolution suivante :*

ATTENDU QUE les membres de la CSRPA considèrent la décision du PDG du Réseau de santé Vitalité, M. Gilles Lanteigne, de fermer partiellement l'urgence de l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Caraquet comme une attaque envers les régions rurales et notamment les résidents de la Péninsule acadienne;

ATTENDU QUE les représentants des communautés, leurs résidents ainsi que les intervenants du domaine de la santé n'ont même pas été consultés dans cette réforme majeure de nos services de santé;

ATTENDU QUE les répercussions de cette décision sur l'ensemble du système de santé et sur les risques qu'ils engendreront sur la santé des résidents de la Péninsule acadienne n'ont même pas été prise en considération;

ATTENDU QUE les représentants des communautés ont perdu confiance en la capacité du PDG du Réseau de santé Vitalité d'assurer la sécurité des résidents de la Péninsule acadienne à travers la prestation des services de santé;

IL EST RÉSOLU que la CSRPA demande au ministre de la Santé, l'honorable Hugh Fleming, le congédiement du PDG du réseau de santé vitalité, M. Gilles Lanteigne.

Pour :10
Contre :7

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Les membres qui ont signifié leur opposition à la résolution informent les autres membres qu'ils souhaitent également voir de l'amélioration au niveau du réseau de Santé Vitalité. Ils supportent également l'idée d'un symposium sur la réforme de santé.

6. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Luc Robichaud que la réunion soit levée à 12h40.

Oscar Roussel, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire